



CH-3003 Berne, SG-DETEC

Comité «Sauver la gare de St-Saphorin»

Berne, le 9 avril 2019

### **Pétition citoyenne pour que les CFF maintiennent l'arrêt des trains à St-Saphorin**

Chère Madame,

Les préoccupations exprimées dans la pétition pour le maintien de l'arrêt des trains à St-Saphorin sont compréhensibles. En préambule, je tiens à vous rassurer : aucune halte ou gare du réseau ferroviaire suisse ne sera fermée en raison de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

La loi sur l'égalité pour les handicapés prévoit la mise en conformité des gares par des mesures de génie civil. Si ces adaptations sont disproportionnées, une solution de rechange appropriée doit être proposée.

Concernant la halte de St-Saphorin, les premières analyses et pesées d'intérêts démontrent que la mise en œuvre de mesures techniques est disproportionnée. Par conséquent, les CFF misent sur des solutions de rechange. Un soutien par le personnel est la mesure de remplacement prioritairement étudiée, conformément à la loi. Au cours des prochains mois, les CFF élaboreront, en collaboration avec les autorités concernées, la forme de ces mesures de remplacement, en tenant compte des spécificités locales.

S'agissant de l'offre, je peux vous assurer que le maintien de la desserte de la gare de St-Saphorin est planifié dans tous les programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (PRODES) en cours. Il n'est donc pas envisagé de supprimer cet arrêt. A propos de la commande de l'offre régionale, il faut rappeler qu'elle est du ressort du canton, en collaboration avec la Confédération.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

  
Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale